Fr C 3 18709
C 856
Fre
2.433

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

OBSERVATIONS

FAITES

PAR P. A. LALOY,

Lorsque le citoyen Chanlaire a offert, au CONSEIL DES ANCIENS, *sa* Carte générale de l'Italie & de la Côte orientale de la mer Adriatique.

Séance du 27 vendémiaire an 7.

Représentans du Peuple;

Je viens fixer un instant l'attention du Conseil sur cette carte d'Italie, & sur le citoyen qui en a fait l'offrande.

La carte est établie avec clarté, recueillie avec précision; & exécutée avec beaucoup de soin.

THE NEWBERRY LIBRARY

Elle offre, ſous un ſeul point de vue facile à ſaiſir, la réunion de pluſieurs détails géographiques ſur cette partie ; & ce qui doit la rendre intéreſſante à l'amateur & au ſavant, c'eſt la deſcription générale de ce pays, celle de la côte orientale de la mer adriatique, & la diviſion adoptée pour les nouvelles républiques d'Italie.

Cet enſemble n'exiſtoit encore nulle part. A la vérité, les détails en étoient répandus dans pluſieurs ouvrages : mais ces ouvrages, devenus rares, & par conſéquent difficiles à ſe procurer, étoient auſſi devenus fort chers ; il n'étoit pas donné à tout le monde de les poſſéder ; & quand on les auroit réunis, ils n'euſſent pas rempli ce que préſente d'utilité la carte du citoyen Chanlaire.

On y rencontre encore un avantage de plus, c'eſt celui d'avoir ſous les yeux le théâtre des expéditions glorieuſes de nos invincibles armées en Italie, de pouvoir les ſuivre & en admirer la marche.

Quant au citoyen qui vous fait cette offrande, depuis long-temps il eſt connu par ſes travaux dans la partie géographique, il donne tout ſon temps à l'étude de cette ſcience : il a le projet d'en développer les avantages, il veut en étendre les progrès, & il a mis une partie de ſa fortune à recueillir les minutes des meilleures cartes & des meilleurs plans, afin de ſuppléer à ce que nos dépôts publics ne pouvoient lui fournir en ce genre. Son courage & ſon dévouement me ſont connus, & je me fais un devoir de rendre compte ici de ſes conſtans efforts.

Il s'éclaire dans cette carrière épineuſe à la lumière des principes du citoyen Mentelle ; ils la parcourent enſemble, & de ce concert on ne doit attendre que de très-heureux réſultats.

C'eſt le citoyen Chanlaire qui a déja fait hommage à la Convention nationale de cette grande carte de la République françaiſe, qui eſt reſtée, & que vous voyez encore développée à l'entrée de vos ſéances, dans la ſalle de la Liberté.

C'eſt lui qui a fait hommage de la grande carte de la Belgique, expoſée aujourd'hui dans la ſalle des conférences du Conſeil des Cinq-Cents.

C'eſt lui qui a publié pluſieurs autres ouvrages, qu'il a toujours offerts au Corps légiſlatif.

Vous l'avez entendu : pour récompenſe de tant de travaux, pour encourager ceux auxquels il ſe deſtine, il ne vous demande que d'accueillir ſon offrande, & d'ordonner que l'exemplaire de la carte d'Italie que j'ai dépoſé ſur le bureau ſoit expoſé dans une des ſalles d'entrée, comme l'a été la carte de la République françaiſe, offerte à la Convention nationale.

Vous ne lui refuſerez pas ſans doute, repréſentans du peuple ; ce témoignage public, auquel il attache le plus grand prix : je me propoſe de le ſolliciter de votre juſtice ; mais auparavant je placerai ici une obſervation qui me paroît eſſentielle, & qui n'eſt pas hors de propos.

La République poſsède des géographes & un grand nombre de cartes & de plans de toute eſpèce : il ne reſte que peu d'exemplaires exacts des anciennes cartes, que la main des ſavans a défendus contre les ravages du temps ; il en exiſte auſſi de manuſcrites & un nombre infini de minutes de plans de la plus haute importance & d'une utilité générale & particulière : mais ces richeſſes (dont la perte ſeroit irréparable) ſont éparſes par-tout, elles ſont dérobées à l'inſtruction publique, & je ne vois aucun centre commun dans lequel elles ſoient recueillies, où elles puiſſent être dépoſées & conſervées de manière à les rendre utiles à tous les ſavans qui ne peuvent ſe les procurer, & qui ſont preſſés du beſoin de les conſulter. Je vois bien un dépôt général des cartes & plans de la guerre ; c'eſt une ſuperbe école que j'admire & qui m'inſpire : mais je ne connois point de dépôt public de toutes les cartes de géographie, de leurs minutes, des planches, des manuſcrits des différens plans généraux & particuliers, & je ſens combien il ſeroit important d'en former un, parce que c'eſt

là que tout prendroit un caractère d'authenticité, qu'on pourroit les consulter avec confiance, étudier avec fruit, & donner des résultats essentiels à l'instruction publique en ce genre.

J'ai souvent formé ce vœu en présence des citoyens Mentelle & Chanlaire, & je l'énonce du haut de cette tribune pour qu'il soit entendu dans toute la République, & recueilli par les savans. Je connois des géographes qui desirent son accomplissement : ils ont des projets & des plans tout prêts ; leur desir, échauffé par l'expression de ce vœu, fera éclore ces projets & ces plans ; ils seront développés & mûris, & le gouvernement, qui l'entendra, les tournera au profit de la chose publique.

J'abandonne ces observations, que je n'ai pas le talent de mieux exprimer, & je demande que le Conseil des Anciens arrête qu'il sera fait mention au procès-verbal de l'hommage que lui a fait le citoyen Chanlaire d'un exemplaire de *la carte générale de l'Italie & de la côte orientale de la mer adriatique, qu'il vient de publier ;*

Que cette carte sera placée dans la salle de la Liberté, qui précède celle des séances du Conseil ; qu'à cet effet l'exemplaire que je viens de déposer sur le bureau est renvoyé à la commission des inspecteurs du palais des Anciens, qui sera chargée de l'exécution de l'arrêté ; & qu'il en sera délivré expédition au citoyen Chanlaire.

Le Conseil des Anciens a adopté ces propositions, & ordonné l'impression des observations.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire an 7.